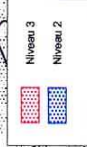


Carte de recensement des contraintes archéologiques Commune de Uilly-Saint-Georges (60)

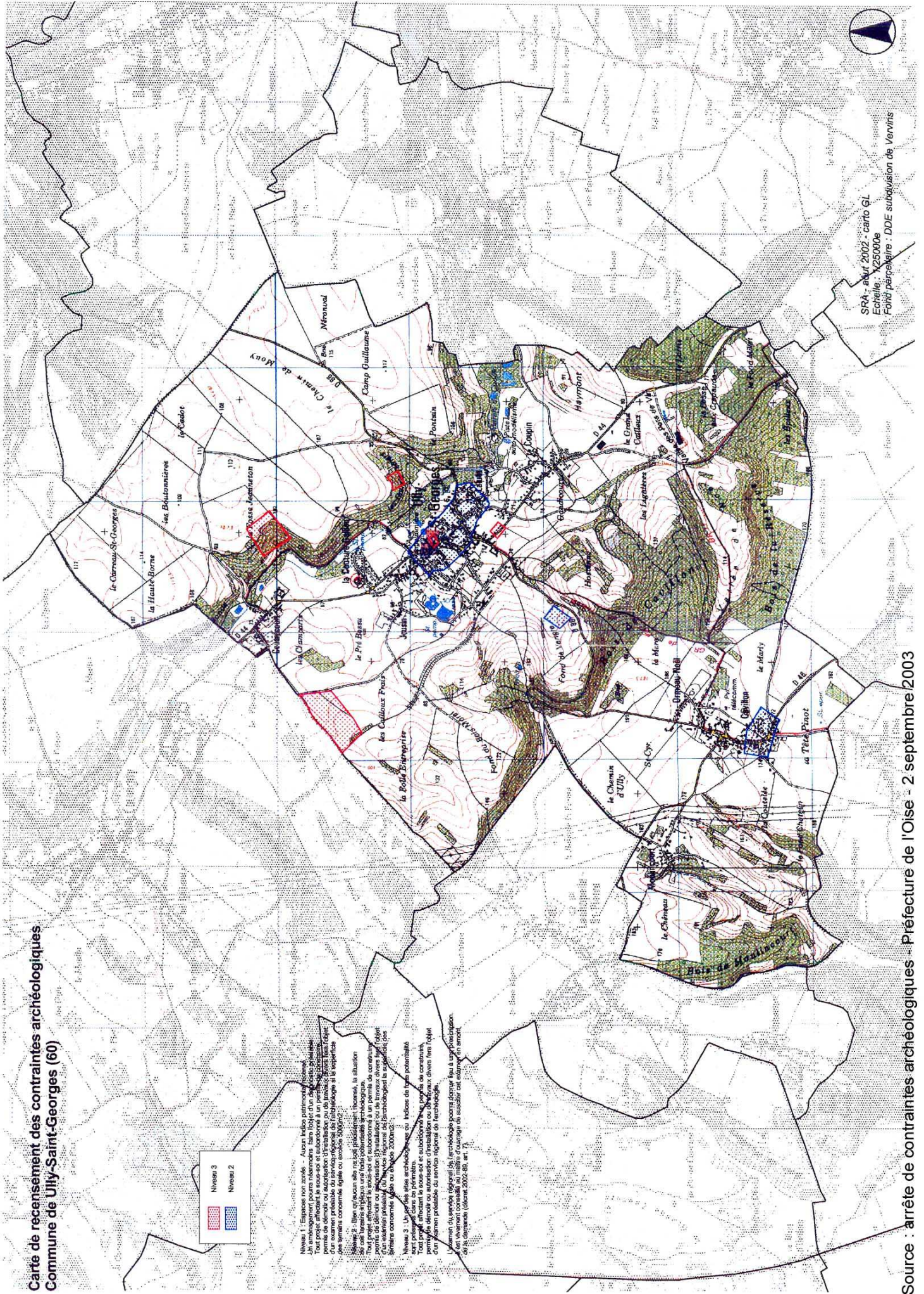


Niveau 1 : Espaces non zonés - Aucun indice patrimonial avéré.
Un aménagement pourra néanmoins faire l'objet d'un diagnostic préalable.
Tout projet affectant le sol et/ou en subordonné à un permis de construire, permis de démolir ou autorisation d'installation ou de travaux divers doit être soumis à une évaluation préalable ou de travaux divers doit être soumis à une évaluation préalable ou de travaux divers doit être soumis à une évaluation préalable.

Niveau 2 : Sites affectés par un ou plusieurs indices archéologiques.
Tout projet affectant le sol et/ou en subordonné à un permis de construire, permis de démolir ou autorisation d'installation ou de travaux divers doit être soumis à une évaluation préalable ou de travaux divers doit être soumis à une évaluation préalable.

Niveau 3 : Zones de sites archéologiques ou indices de forte potentialité.
Tout projet affectant le sol et/ou en subordonné à un permis de construire, permis de démolir ou autorisation d'installation ou de travaux divers doit être soumis à une évaluation préalable ou de travaux divers doit être soumis à une évaluation préalable.

Le zonage de servitude régionale de l'archéologie pourra donner lieu à une inscription, dans le cadre de la loi n° 2002-66, art. 73.



SRM - août 2002 - carto GI
Echelle : 1:25000e
Fotité parcellaire : DDE subdivision de Vervins